

ARCHIPEL

Journal du Forum Civique Européen



Nadya Polevich, de la série «#NFT#Matryoshka», 2022

AZB 4001 Bâle
Forum Civique Européen, 4001 Bâle
Post CH AG

ANTIPATRIARCAT

Soutenir les féministes ukrainiennes

La guerre en Ukraine est un conflit éminemment genré. La violence sexiste s'est considérablement accrue à la suite de l'invasion par la Russie (notamment le viol comme arme de guerre, l'augmentation de la violence domestique, la torture des femmes et le fait qu'elles soient exposées à la torture de leurs enfants et de leurs proches). Des millions de femmes ont été déplacées (à l'intérieur et à l'extérieur du pays) et exposées à la surexploitation et à toutes sortes de violences.

Ces femmes rencontrent de réelles difficultés pour accéder à un travail salarié, à un logement, ainsi qu'aux services d'avortement et de santé reproductive en Ukraine et dans les pays voisins où elles ont trouvé refuge, notamment en Pologne. Dans le même temps, les femmes ukrainiennes assument l'essentiel du travail reproductif nécessaire à la résistance. Les femmes participent très activement à la résistance, certaines sont des combattantes, nombre d'entre elles sont devenues les principales pourvoyeuses de leur famille. Les femmes sont responsables de manière disproportionnée du travail de reproduction sociale, qui est de plus en plus menacé par les destructions russes et la privatisation dans un contexte de militarisation ainsi que par les budgets d'austérité imposés par les institutions financières internationales. Ce travail de reproduction

sociale est pourtant tout aussi essentiel à la résistance ukrainienne que le travail de défense, beaucoup plus reconnu et rémunéré.

Who cares for the carers?!

Dans ce contexte, les militantes féministes ont rejoint la résistance tout en abordant les problèmes spécifiques aux femmes. Elles se concentrent sur les besoins spécifiques des femmes dans le contexte de la guerre – souvent négligés et invisibilisés – tels que les soins médicaux et psychologiques, les produits d'hygiène menstruelle, le lait maternisé, etc. Ces militantes prennent soin des femmes qui prennent soin de l'ensemble de la population et rendent toute résistance possible. Cependant, les récentes attaques russes tous azimuts contre les infrastructures du pays et les coupures d'électricité qui en résultent rendent souvent leur travail impos-

sible. Alors, unissons-nous pour donner de la force à nos sœurs ukrainiennes!

Le Collectif féministe du Réseau européen de solidarité avec l'Ukraine collecte des fonds pour soutenir le travail humanitaire et militant mené par quatre collectifs fémi-

EDITO

**«Le monde étant ce qu'il est,
nos rêves devront être encore
plus têtus.»**

Abdellatif Lâabi
poète marocain

Chères lectrices, chers lecteurs

Nous vous souhaitons à tous et toutes une meilleure année 2023.

Une année au cours de laquelle la compréhension mutuelle et la résistance commune auront plus d'impact que l'égoïsme et la soif de pouvoir. Une année, tant qu'à rêver, qui verra la fin des guerres qui bouleversent les vies des catégories les plus fragiles des populations quand elles ne les tuent pas. Et puis pendant qu'on y est, la fin du capitalisme et du patriarcat.

Merci beaucoup pour vos critiques, vos suggestions et pour la collaboration de l'année dernière!

Pour l'équipe d'Archipel francophone
Joëlle, Constanze et Lucile

nistes. Les fonds collectés seront entièrement répartis entre *Feminist Workshop*, *Feminist Lodge*, *FemSolution* et *Bilkis*.

Vous pouvez soutenir ces groupes en faisant un don sur le compte ci-dessous, avec la mention «Powering Ukrainian feminists».

Les Collectifs féministes

Feminist Workshop opère à Lviv et dans la région environnante, travaillant avec des réfugiées et des femmes âgées. Depuis le début de la guerre, *Feminist Workshop* a élargi la gamme de ses activités, notamment en gardant les enfants et en aidant les femmes déplacées à se loger, en fournissant des soins aux personnes âgées et un soutien psychologique, ainsi que d'autres questions humanitaires. Contact: office(chez)femwork.org.

Feminist Lodge est une initiative de la base (*grassroot*), fondée à Kyiv en 2017 afin de promouvoir l'égalité des sexes par le biais d'activités éducatives et culturelles. La guerre a obligé ses membres à se reconverter dans la fourniture d'aide humanitaire aux femmes vulnérables et à leurs familles, qu'ils distribuent dans les campagnes, y compris dans les territoires temporairement occupés, ainsi qu'aux personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Contact: feminislodge(chez)gmail.com.

FemSolution est une initiative ukrainienne de la base, féministe, horizontale et de gauche, fondée par des étudiant·es en 2016. Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, ce groupe se concentre sur la distribution de produits d'hygiène menstruelle pour les personnes touchées par la guerre et de fournitures médicales pour les personnes souffrant de problèmes de santé mentale. Ces deux besoins sont fortement genrés, car les femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée par les conflits armés.

Bilkis est une initiative féministe indépendante, intersectionnelle et inclusive, basée à Kharkiv. Ses activités comprennent la collecte de fonds pour l'achat de nourriture et de produits alimentaires de base, le transport de nourriture et d'aide humanitaire depuis la Pologne/Varsovie, le transport de femmes et de mères vers leurs familles, l'aide à la recherche d'un logement et d'un abri, la fourniture d'une aide humanitaire à celles qui ne peuvent pas partir.

Contact: briana.oswald16(chez)gmail.com.

Réseau européen de solidarité avec l'Ukraine*

* <https://ukraine-solidarity.eu/>

1. Intraduisible! Au choix: qui se soucie/se préoccupe/s'occupe des soignant·es/aidant·es?

2. Nom de la banque: BCGE
IBAN : CH5400788000050950848
BIC/SWIFT : BCGECF1GGXXX

Nom du bénéficiaire: Réseau de solidarité européen avec l'Ukraine

Adresse du bénéficiaire: Avenue Krieg 40, CH-1208, Genève, Suisse

POLOGNE/BELARUS

Dénoncer la lutte contre la migration dans les forêts

L'objectif proclamé de l'UE: la lutte contre la migration. C'est particulièrement visible actuellement à la frontière entre la Pologne et le Bélarus. Cet hiver, cinq activistes de Suisse se sont rendu·es dans la région pendant plusieurs semaines afin de découvrir la situation sur place et de soutenir les structures locales dans leur travail dans les forêts. Le rapport suivant montre à quel point les effets de la politique de Bruxelles et de Berne sont brutaux.

De nombreux chemins mènent à l'Europe. Cette phrase, dans sa simplicité, a un goût amer. Les itinéraires que des milliers de migrant·es parcourent à pied, en quête de sécurité ou de perspectives sur différents continents jusqu'aux frontières extérieures de l'Europe, changent presque chaque année. Les trajets sont de plus en plus longs et dangereux et la violence à laquelle les personnes sont confrontées est de plus en plus brutale et systématique.

La situation le long des itinéraires ressemble à un jeu du chat et de la souris: lorsque des personnes ont trouvé un chemin vers l'Europe qui n'est pas encore surveillé par Frontex ou par les garde-frontières locaux, il ne faut pas longtemps pour que l'UE promette de nouvelles mesures pour cette même région. Davantage de garde-frontières, des contrôles renforcés, une surveillance accrue – cette approche est considérée comme une «solution» de Bruxelles à Paris en passant par Berne. Mais tel n'est pas du tout le cas.

Une solution est généralement censée apporter une réponse à une situation difficile. Or, ce qui se passe depuis des années aux frontières extérieures de l'UE ne fait que déplacer le problème plutôt que d'en prendre la responsabilité. Alors qu'il y a une dizaine d'années, les personnes tentaient principalement d'atteindre les îles grecques et l'Italie, où elles se croyaient en sécurité, on a assisté quelques années plus tard à un déplacement vers ce que l'on appelle la route des Balkans¹. Depuis, ceux et celles qui ont réussi à rejoindre l'Europe parlent de nouveaux itinéraires. Par exemple, de plus en plus de personnes tentent d'entrer en Europe par les Canaries². Ou, depuis l'année dernière, par des pays tels que la Pologne, la Lituanie et la Lettonie.

Là où l'armée n'a pas encore été déployée et où les barbelés n'ont pas encore été installés, des chemins alternatifs se dessinent – à travers des forêts impénétrables, de vastes marais, des rivières glacées ou sur des mers agitées. Ce qui est rapporté dans les médias, ce n'est pas seulement la nature des itinéraires, mais l'augmentation drastique du nombre de personnes décédées ou disparues au cours de leur fuite. Il apparaît clairement que les gens ne cessent pas de migrer, mais que les voyages deviennent plus longs et les itinéraires plus dangereux.

Une migration de plus en plus dangereuse

Dans la région frontalière entre la Pologne et le Bélarus, les développements de l'année dernière sont emblématiques de la politique migratoire paneuropéenne. Depuis qu'en août 2021, un groupe de 32 personnes originaires d'Afghanistan et d'Irak s'est vu refuser l'entrée et donc le droit de demander l'asile à Usnarz Górny, village sous la surveillance d'un détachement militaire entre la Pologne et la Biélorussie, la route qui traverse les forêts et les marais polonais est devenue l'une des voies terrestres les plus dangereuses.

Mi-novembre 2021, le premier corps sans vie d'un jeune Syrien de 19 ans a été retrouvé dans les bois. Cette nouvelle ne laissait que présager de ce qui allait suivre. Au cours des 14 derniers mois, le nombre de décès confirmés est passé à 27. Plus de 190 personnes sont portées disparues. Ce qui se passe dans les forêts bélarusses est peu connu. Les risques auxquels les migrant·es doivent faire face sont nombreux.

Les hivers longs et froids constituent l'un des plus grands défis. Dans la région polonaise de Podlachie, les températures peuvent descendre jusqu'à moins vingt pendant les mois d'hiver. Les personnes qui tentent de traverser la région ne sont que très rarement équipées pour faire face à de telles conditions météorologiques. Passer plusieurs jours dans la forêt avec des vêtements chauds est déjà difficile, mais de nombreuses personnes arrivent en Pologne trempées et épuisées. Pour passer la frontière, les migrant·es traversent la Bug, la rivière frontalière, ou pataugent dans les marais impénétrables. L'hypothermie est la première cause de mortalité. Celles et eux qui tentent d'éviter le fleuve en crue creusent sous la structure métallique de 186 kilomètres de long que la Pologne a achevé de construire cet automne, ou tentent de franchir ses cinq mètres de hauteur. Les fractures ou les entorses qui en résultent empêchent les migrant·es de poursuivre rapidement leur voyage. Conséquence: davantage de nuits passées dans les forêts glaciales.

Pendant le temps qu'il faut pour traverser la forêt, les gens n'ont guère d'accès à la nourriture et à l'eau. En été, lorsque les champignons, les plantes et les baies sont disponibles, le risque d'intoxication alimentaire augmente.

Archipel
Mensuel bilingue (F/D)
édité par le Forum
Civique Européen

France:
St Hippolyte, F-04300
Limans
Tél: 33 (0)4 92 73 05 98
fr@forumcivique.org

Autriche
Lobnig 16
A-9135 Eisenkappel/Železna Kapla
Tél: 43 (0)42 38 87 05
at@forumcivique.org

Allemagne:
Ulenkrug, Dorfstr. 68
D-17159 Stubbendorf
Tél: 49 (0)39 959 23 881
de@forumcivique.org

Suisse:
Boîte postale 1848,
CH-4001 Bâle
Tél: 41 (0)61 262 01 11
ch@forumcivique.org

Ukraine:
vul. Peremogi 70
UKR-90440 Nijne Selischche,
Tél: 00380/31 42 512 20
ua@forumcivique.org

Janvier 2023 - Nr. 321 - Prix du n°: 4 euros/7FrS - Abonnement annuel: 40 euros/60 FrS - Commission paritaire N° AS 75136 - ISSN 1247-8490
Directrices de Publication: Joëlle Meunier, Constanze Warta - Imprimerie: Ropress, CH-8048 Zürich - Forum Civique Européen - Association loi 1901 - www.forumcivique.org



Forêt sombre, illustration M. Arrow

Les seules ressources en eau sont alors les marais ou les flaques d'eau polluées. En hiver, il n'y a ni l'un ni l'autre.

Outre les risques naturels, il existe surtout des dangers dus aux êtres humains. Ce qui arrive dans d'autres régions frontalières se produit également à la frontière entre la Pologne et le Bélarus. Les personnes qui se trouvent dans les forêts polonaises sont traquées, battues et soumises à d'autres violences physiques par les garde-frontières, puis forcées de retraverser la frontière pour retourner au Bélarus, où elles sont abandonnées dans les forêts.

Leurs téléphones leur sont volés et détruits, ainsi que leur argent et leurs vêtements. Outre la violence physique, les personnes en fuite subissent de nombreuses violences psychologiques de la part de l'État. L'objectif est d'inciter les gens à ne pas franchir à nouveau la frontière. Du côté bélarusse, les personnes concernées sont alors contraintes de franchir à nouveau la frontière avec la Pologne.

Des barbelés au lieu de la solidarité

Tout comme les fractures ou les plaies dans les forêts de Podlachie sont dues aux barbelés polonais, les routes migratoires dangereuses sont le résultat d'une politique européenne qui ferme depuis des années des couloirs sûrs vers l'Europe et qui externalise toujours plus ses frontières, développe des systèmes de surveillance et érige barrière après barrière.

Il y a plus de 1000 kilomètres de frontières extérieures à l'UE: en réaction aux mouvements migratoires de 2015, la Hongrie a érigé une clôture de quatre mètres de haut avec des fondations en béton, des tiges en acier et un couronnement de barbelé OTAN à sa frontière avec la Serbie. L'idée n'est pas nouvelle: à Ceuta et Melilla, les enclaves nord-africaines

de l'Espagne, des clôtures massives avaient déjà été construites en 2006, dans le cadre de la mission *Hera* de Frontex. Il y en a également à la frontière gréco-turque et à la frontière bulgare-turque depuis 2012 et 2014 respectivement. Et depuis, la France, la Lituanie ainsi que la Pologne ont érigé d'autres clôtures frontalières. Celle en acier et barbelé OTAN, à la frontière entre la Pologne et le Bélarus, mesure 5,5 mètres de haut et 187 kilomètres de long. Elle a coûté 336 millions d'euros. Et elle n'a pas fini de s'étendre: des détecteurs de mouvement et des caméras thermiques viennent juste d'être installés.

Les garde-frontières, la police et l'armée patrouillent dans la zone frontalière. Iels arrêtent les véhicules, demandent les motifs du séjour et vérifient l'identité des personnes au cours de longues procédures. Des patrouilles de l'armée volontaire WOT sont également armées et circulent dans les forêts – il suffit d'un entraînement de seize jours pour en faire partie.

La zone d'exclusion de près de 200 localités, établie par le gouvernement polonais en septembre 2021, a depuis été dissoute mais il est toujours interdit de s'approcher à moins de 200 mètres de la clôture frontalière.

Surveillance, police, contrôle – telle est la réponse de la Pologne, non seulement à ses frontières extérieures, mais aussi à l'intérieur du pays. Les personnes qui déposent une demande d'asile en Pologne sont enfermées dans un centre de rétention, et ce pour une durée pouvant aller jusqu'à 18 mois. Dans les centres de rétention, qui sont au nombre de six en Pologne, les conditions sont proches de celles d'une prison: des rapports font régulièrement état d'actes de violence de la part des gardiens. Le soutien médical et psychologique fait défaut, les personnes de l'extérieur n'y ont que difficilement accès. L'espace est également limité: par moments, chaque personne ne dispose que de 2 mètres carrés.

Tout comme la violence à l'encontre des migrant·es dans les forêts de Podlachie, beaucoup de choses qui se passent dans les centres de rétention ne sont pas documentées: seuls les téléphones portables sans fonction caméra y sont autorisés.

Hypocrisie par excellence

Enfermer des personnes dans des centres de rétention et équiper les frontières de technologies de surveillance ne résout pas les injustices et les problèmes actuels. Les milliards investis dans une politique qui conduit à la violence plutôt qu'à la sécurité seraient bien plus utiles ailleurs: des places pour un accueil digne des personnes en quête de protection ou la promotion de la société civile ne seraient que deux possibilités parmi tant d'autres.

Une politique migratoire solidaire est possible

Aujourd'hui déjà, de nombreuses actions sont entreprises, notamment à la frontière entre la Pologne et le Bélarus: des migrant·es y défient quotidiennement la politique de cloisonnement et un réseau d'activistes et de collectifs polonais organise le soutien des personnes après le passage de la frontière. Grâce à un numéro d'urgence, les migrant·es informent les structures de soutien de leur localisation. Les activistes préparent alors des sacs à dos avec le matériel nécessaire et se rendent en voiture dans la forêt. À pied, en évitant la surveillance des garde-frontières, iels partent à la recherche des personnes et leur apportent ce dont elles ont besoin – thé chaud et soupe, sous-vêtements thermiques et bonnes chaussures, antidouleurs.

Et c'est ainsi que l'on trouve toujours de nouveaux moments et lieux de résistance dans les forêts de l'est de la Pologne.

Elena Weigel
Activiste

1. La situation actuelle en Bosnie et en Croatie est décrite dans le dernier numéro d'Archipel de décembre 2022.

2. Voir *Archipel* N°305, juillet 2021, «*Îles Canaries: une prison à ciel ouvert pour les réfugié·es*» de Marian Henn.

ABONNEMENT

- Je souhaite continuer à recevoir Archipel, et m'abonne pour la somme de 40 euros / 60 FrS
- Je peux diffuser Archipel autour de moi et commande ...N°, à régler après la vente
- Je souhaite que vous envoyiez à l'essai 3 N° d'Archipel aux personnes dont je vous joins l'adresse:

Nom: Adresse:

Pays: Profession/Organisation:

Téléphone: Mail:

Par chèque ou mandat postal

Pour la Suisse: PC 40_8523-5 - St Johanns-Vorstadt 13 - CH-4001 Basel. Libellé: Archipel

Pour les autres pays: FCE, le Pigeonnier - F-04300, Limans

Un écocide au coeur de la guerre

«*La nature est la victime silencieuse de cette guerre*», c'est l'avertissement lancé par Yuliya Ovchynnykova, députée et membre du comité de l'environnement et de la protection de la nature du *Verkhovna Rada*, le parlement ukrainien. Elle faisait partie d'une délégation¹ d'activistes écologistes et membres de la société civile qui, à l'initiative du Forum Civique Européen, s'est rendue à Bruxelles et à Paris du 28 novembre au 1 décembre².

Derrière les terribles destructions causées par l'agression russe et notamment par les bombardements sur les villes, les villages et les infrastructures essentielles à la vie de la population se déroule une autre tragédie dont on parle moins: un écocide à grande échelle. Depuis plus de neuf mois, la machine de guerre russe saccage le territoire ukrainien, pollue massivement ses rivières, mine ses champs et détruit ses forêts. C'est une bombe à retardement aux lourdes conséquences tant sur le plan humain et sanitaire que vis-à-vis des écosystèmes.

Les bombardements de dépôts pétroliers ont entraîné la destruction par le feu de plus de 680.000 tonnes de produits pétroliers. Le pillage des infrastructures et des équipements civils et militaires a créé des déchets, pour certains dangereux, dont la quantité est à l'heure actuelle difficilement estimable. Les bombardements ont aussi entraîné la contamination d'environ 180.000 m³ de sol. La destruction de stations d'épuration des eaux usées a provoqué de nombreux cas de pollution de l'eau.

Depuis les premiers jours de l'invasion, la Russie a systématiquement mené des actions militaires autour des centrales nucléaires ukrainiennes. Ces actions sont des manifestations évidentes de terrorisme nucléaire. Ces infrastructures énergétiques, concentrées dans un petit nombre de bâtiments, se sont révélées extrêmement vulnérables aux risques de guerre.

Il est encore trop tôt pour avoir des études détaillées ou des calculs précis des dommages causés directement par le conflit. Il existe toutefois quelques estimations. Les dommages environnementaux résultant de l'impact direct de l'invasion russe sont déjà évalués à plus de 25 milliards d'euros.

L'agriculture ukrainienne a été également sévèrement impactée. On estime que la guerre a causé plus de 30 milliards de dollars de dommages directs et indirects à l'agriculture ukrainienne. Ces coûts sont principalement liés au blocus des transports maritimes, à la destruction des récoltes ou aux bombardements des industries et entreprises agroalimentaires. 10 millions d'hectares de terres agricoles (soit 30-34% du territoire national) ont été affectées par les mines, les combats et les bombardements. La production des principales cultures devrait être réduite de 18 à 33 % par rapport à l'année dernière.

Impact sur les forêts

Selon Yehor Hrynyk, militant du Groupe ukrainien pour la Conservation de la Nature et spécialiste des forêts, «*environ 200.000 hectares de forêts ont brûlé à cause des combats. 700.000 hectares de forêts devront être déminés. Cela prendra dix ou vingt ans*». Plus de 20 parcs nationaux et réserves ont été occupés, et des centaines d'autres sites protégés,

notamment des sites Ramsar et du réseau Émeraude (l'équivalent des zones Natura 2000 dans l'Union européenne), ont été dégradés.

Les dégâts ne se limitent pas aux zones où la guerre fait rage. Des conséquences indirectes se manifestent loin du front, notamment dans les forêts et zones naturelles. Face à la situation économique catastrophique, les autorités ukrainiennes cherchent de nouvelles sources de revenus. La destruction par la Russie du système énergétique et le grand nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays augmentent fortement les besoins en bois de chauffage.

Dès le début de la guerre, les autorités ukrainiennes ont affirmé vouloir accroître la récolte de bois – jusqu'à 150 % par rapport à l'an dernier. Dans certaines régions, notamment dans le sud de l'Ukraine, c'est déjà le cas. Le volume des prélèvements en bois a augmenté de 115 à 140 % par rapport à 2021. Compte tenu de la faiblesse des mesures de protection de la biodiversité, l'augmentation de ces coupes menace ce qui reste des forêts anciennes dans le pays, y compris celles des Carpates ukrainiennes. Les ONG environnementales ont ainsi déjà observé l'abattage de vieilles forêts naturelles. D'autres coupes sont prévues pour «*stocker du bois de chauffage pour les communautés*». A chaque fois, la question de la biodiversité est reléguée au second plan.

Les autorités ukrainiennes ont modifié les règles légales pour faciliter ces coupes. En mars 2022, le Parlement a annulé un certain nombre de restrictions environnementales sans aucun débat public. Par exemple, la disposition appelée «*saison du silence*» – l'interdiction d'abattage dans les forêts pendant la période de reproduction des animaux – a été supprimée. Plus tard, les autorités ont limité de manière injustifiée l'accès du public à l'Autorité d'inspection de l'environnement. Elles ont également prévu d'annuler les restrictions sur les coupes sanitaires. Les autorités ont aussi annoncé leur intention d'acheter 270 abatteuses – des machines modernes permettant de couper la forêt le plus rapidement possible.

En parallèle, le problème de l'exploitation forestière illégale s'est aggravé. Selon diverses estimations, avant 2022, jusqu'à 40 % du bois obtenu en Ukraine était illégal. La grande majorité de ces produits était exportée vers l'UE. Il est impossible d'estimer l'ampleur de l'exploitation forestière illégale en temps de guerre, mais les autorités ont créé toutes les conditions permettant une augmentation. En particulier, l'organisme de contrôle – l'Inspection écologique de l'État – n'est plus en mesure d'effectuer aujourd'hui des inspections forestières. La société civile a perdu l'accès aux cartes forestières, aux permis d'exploitation et aux autres documents relatifs à l'exploitation forestière, auparavant disponibles. Dans de nombreuses

régions, les citoyen·nes se voient interdire sans raison la visite des forêts.

Zones protégées

Les territoires protégés ne représentent que 7% de la superficie de l'Ukraine. Nous sommes loin encore de l'objectif de 30% fixé par la stratégie de l'UE en matière de biodiversité. La création de zones protégées en Ukraine a été longue et complexe. Avec l'invasion russe, son expansion s'est arrêtée. Les autorités ne voient plus l'intérêt de créer de nouvelles zones protégées ou d'étendre le réseau Émeraude, ce qui est de toute façon farouchement combattu par le lobby des entreprises (industries minières, forestières et agricoles).

Un autre danger plane sur les zones naturelles: celui d'être labouré afin d'obtenir de nouvelles surfaces agricoles et ainsi compenser la forte réduction de terres disponibles dans les zones de guerre.

Mouvement environnemental et société civile

Selon Natalia Gozak, directrice d'une ONG environnementale ukrainienne et membre de la délégation, depuis l'invasion russe, le mouvement environnemental et la société civile ont connu des difficultés. De nombreux militant·es ont été contraints de quitter l'Ukraine. D'autres défendent le pays dans les forces armées, et certain·es ont déjà perdu la vie. Des organisations et beaucoup d'activistes ont changé

1. La délégation a été reçue par plusieurs membres de l'*Ukraine Support Group* de la Commission européenne, par une dizaine de député·es européen·nes, notamment Michael Gahler, rapporteur permanent sur l'Accord d'Association Ukraine-UE, par les Commissions des Affaires Étrangères et du Développement Durable de l'Assemblée Nationale à Paris, par des représentant·es du ministère français de la Transition écologique, ainsi que par des ONG françaises, belges et internationales.

2. Ce texte est basé sur le document, «*Guerre et environnement en Ukraine – Stop à l'écocide, pour une reconstruction verte*» diffusé par la délégation et disponible sur le site du FCE <forumcivique.org>.



l'orientation de leur travail, passant des activités environnementales à l'humanitaire.

Les médias et les citoyen·nes accordent moins d'attention aux problèmes environnementaux. Les écologistes ont moins la possibilité de faire pression sur les autorités et les ONG ont des difficultés à financer leur travail. Les dons sont désormais réorientés vers le soutien aux forces armées. La délégation a également dénoncé le fait que depuis le début de la guerre, les autorités ukrainiennes ont délibérément limité la participation des ONG environnementales aux processus décisionnels. L'accès à de nombreux documents et informations nécessaires est entravé de manière injustifiée.

L'énorme rôle de la société civile dans le domaine humanitaire a été très largement commenté et reconnu. Ce sont surtout des organisations civiles qui ont réussi à évacuer des personnes des zones bombardées. Moins connu est le fait que ce sont des organisations de la société civile qui ont réalisé plus de la moitié de la documentation considérable que l'Ukraine a dû fournir à l'Union européenne dans le cadre de sa demande d'accession.

Il est d'autant plus inquiétant que les ONG environnementales sentent une nette tendance vers une opacité des processus de prise de décisions sur les programmes massifs de reconstruction qui sont en cours d'élaboration par les autorités ukrainiennes et les institutions internationales. La délégation a insisté sur la nécessité de la mise en place de mesures d'écoconditionnalité et de transparence pour les aides à la reconstruction de l'Ukraine. La société civile ukrainienne doit être étroitement associée à toutes les étapes de sa planification et de sa mise en œuvre. Le parlement européen et l'*Ukraine Support Group* de la Commission européenne doivent insister auprès des autorités de Kyiv pour que ce soit le cas.

Reconnaissance de l'écocide

La délégation a également insisté sur le fait qu'il faut arriver à une reconnaissance internationale du concept d'écocide et étendre le

domaine de «crime contre l'humanité» en l'y incluant. Pour prouver l'écocide, il faut démontrer qu'il y a une stratégie globale de destruction des moyens de la vie. Yuliya Ovchynnykova a rappelé que le concept d'écocide existe dans le code pénal ukrainien, ce qui n'est pas le cas dans la plupart des pays. Dix affaires ont déjà été introduites, mais la loi ne fonctionne pas.

Il est aussi essentiel de mettre en place une mission d'enquête internationale spéciale dont l'objectif serait de documenter les crimes contre l'environnement et de créer la base d'une future compensation par la Russie. Dans ce travail, la participation d'experts des sociétés civiles ukrainienne et internationale sera indispensable.

Afin de faire face aux crises d'approvisionnement énergétique, dans le cadre de ses plans de reconstruction d'après-guerre, l'Ukraine a annoncé son intention de construire neuf nouveaux réacteurs nucléaires et un petit réacteur modulaire. Vu l'extrême vulnérabilité que de telles centrales ont montrée en situation de guerre, cette solution à long terme est extrêmement risquée et coûteuse, comparée aux sources d'énergie renouvelables décentralisées. Celles-ci devraient être prioritaires dans la lutte pour la souveraineté énergétique, dès les premières étapes de la relance économique ukrainienne.

Vers une autre agriculture

L'agriculture restera l'un des secteurs économiques les plus importants en Ukraine. Actuellement elle est fortement dominée par de très grandes entreprises, surtout céréalières, orientées vers l'exportation. Il est important d'encourager ce secteur à réduire sa dépendance vis-à-vis des intrants chimiques et à s'orienter vers des méthodes biologiques.

Il existe par ailleurs un secteur agricole crucial, trop souvent oublié. Les petites et moyennes exploitations (jusqu'à 100 hectares) fournissent la grande majorité des légumes, des pommes de terre et du lait consommés par la population (plus de 90 %). Elles n'ont jamais reçu de soutien de l'État, ni de reconnaissance officielle. Il faut assurer que ce secteur agricole soit pris en compte dans les futurs programmes d'aide afin qu'il puisse bénéficier d'un soutien fort. À long terme, des systèmes agroalimentaires résilients, durables et décentralisés, combinés à la conservation des terres, garantiront une production alimentaire économiquement viable et abordable. Ces systèmes assureront l'emploi économique de la population rurale et créeront les conditions préalables à la renaissance des zones rurales et au développement durable des régions agricoles.

Contre le mégaprojet à Svydovets

La délégation a insisté sur l'importance de mettre fin aux grands projets industriels qui existaient déjà avant la guerre. Profitant de la guerre et de l'attention réduite des militant·es, le développement de nombreux projets nuisibles à l'environnement s'est accéléré. Oreste del Sol, membre du projet agricole de *Longo mai* à Nijnie Selichtche dans les Carpates et activiste du groupe *Free Svydovets*, raconte que le promoteur associé à l'oligarque corrompu, Ihor Kolomoïsky, a poursuivi, malgré la guerre et les priorités que celle-ci impose, le projet de construction d'une immense station de ski dans le massif de Svydovets, dans les Carpates ukrainiennes³.

Nous vous tiendrons au courant des suites des rencontres de cette délégation à Bruxelles et à Paris.

Nicholas Bell
Membre FCE-France

3. Voir *Archipel* n° 265, 267, 284, 302, 308 et 317, disponibles sur le site du FCE <forumcivique.org>.

HAUT-PARLEUR

Le monde est en crise et *Le Courrier* aussi. Nous relayons ici un appel à l'aide du quotidien indépendant de Genève *Le Courrier*. Nous collaborons régulièrement avec ce journal et estimons donc important, au moment où il traverse une crise financière, de participer à sa survie. C'est pourquoi nous joignons un appel à soutien à notre lectorat en Suisse romande*. Pour ce faire, vous pouvez vous abonner – ou faire un don. Merci d'avance pour votre participation.

(...) La concentration des médias, entamée en Suisse romande depuis de nombreuses années, poursuit une logique du profit. Elle détruit la diversité de la presse dans une certaine indifférence et réduit l'analyse critique que nous imposent les défis sociaux et climatiques à venir. Aujourd'hui, près de 8000 abonnements tiennent à bout de bras le seul quotidien indépendant romand n'appartenant à aucun groupe de presse.

Cela ne suffit pas. L'existence de notre journal est aujourd'hui menacée.

Malgré les difficultés que traverse *Le Courrier*, nous sommes convaincu·es par son modèle économique. Il représente la seule perspective d'avenir d'une presse libre et indépendante. Il repose sur la participation pleine et entière de la communauté d'abonné·es, qui partage ses valeurs et ses engagements solidaires. Nous les réaffirmons ici et affichons nos aspirations.

Défendre un journalisme d'intérêt général, c'est maintenant!

Nous nous réclamons d'un journalisme critique qui participe sans réserve au débat démocratique.

Garantir une information libérée du profit, c'est maintenant!

Nous n'enrichissons pas d'actionnaires. Notre mission d'information est porteuse de sens et notre journal ne se réduit pas à une marchandise.

Soutenir un média engagé, c'est maintenant!

Nous refusons l'horizon néolibéral qui détruit nos liens et nos biens communs. Notre travail s'ancre dans les réalités sociales et environnementales. Nous faisons entendre les voix qui œuvrent à un monde plus désirable et débarrassé des inégalités.

Nous avons l'ambition de développer ce média pour qu'il reste ce lieu de débat de la gauche en Suisse romande. Cela ne sera possible qu'avec le soutien massif des personnes se reconnaissant dans ses valeurs démocratiques et émancipatrices.

Ce projet ne se fera pas sans vous.

Son avenir est incertain, il est entre vos mains.

L'abonnement, c'est maintenant!

L'équipe du *Courrier*

* Plus d'infos sur <lecourrier.ch/maintenant>. Le flyer joint vous permet de bénéficier d'un rabais sur tout abonnement pour 1 an.



« Yeux », Lviv, photo FCE, juillet 2022

Plusieurs anniversaires Toujours le même film

En Turquie, le gouvernement actuel vient de fêter son vingtième anniversaire. Lire ses vingt ans à travers d'autres anniversaires dans ce pays permet de mieux comprendre l'actualité, de l'explosion du 13 novembre à Istanbul, des frappes sur les Kurdes, de la répression dont est victime l'opposition. Pinar Selek, sociologue, conteuse, militante antimilitariste, féministe et écrivaine turque vivant en France, où elle a obtenu la nationalité française en 2017, se remémore pour nous ces anniversaires*.

C'était avant le gouvernement actuel.

En 1998, j'ai été arrêtée par la police turque alors que je menais une enquête sur le mouvement kurde. Le but était de m'obliger à livrer les noms de mes interlocuteurs/trices. J'ai refusé. La torture a duré pendant des jours et des nuits. J'ai refusé. Ils ont fini par me jeter en prison dans un état épouvantable. J'y ai rencontré plusieurs femmes torturées, violées. Si j'avais su alors qu'il y avait 35.000 prisonnières et prisonniers politiques et que la torture était systématique, j'aurais mieux compris pourquoi j'ai passé des nuits, durant deux ans et demi, avec les cris des femmes torturées.

Le 19 décembre 2000, il y eut «*l'Opération retour à la vie*», une répression meurtrière des prisonnières et des prisonniers politiques qui s'étaient lancés dans un mouvement de grève de la faim. L'État visait notre isolement total. Ce fut un massacre. J'ai vu mourir mes ami·es, entendu leurs cris dans le feu.

C'était avant le gouvernement actuel.

Le 22 décembre 2000, j'ai été libérée de prison. Mais pas du mauvais film qui m'oblige aujourd'hui encore à vivre en exil. Malgré quatre acquittements, je vis, depuis 24 ans, sous la menace de la prison à perpétuité. Mon procès reflète à la fois la continuité du régime autoritaire en Turquie et les configurations des dispositifs répressifs.

L'année 2022 est le centenaire de la *Catastrophe d'Asie Mineure*¹, qui correspond historiquement au massacre et au départ forcé de plusieurs centaines de milliers de Grec·ques. C'est aussi le centenaire du *Traité de Lausanne* qui a découpé le Kurdistan en quatre. Né du génocide des Arméniens et de massacres des Grec·ques et des Kurdes, l'État-nation turc, nationaliste et militariste, a consolidé sa légitimité au moyen d'un langage mythologique-religieux.

C'est après le troisième coup d'État militaire de 1980 que la résistance du mouvement kurde a provoqué un mouvement populaire transfrontalier et une guerre qui continue jusqu'à aujourd'hui. Par ailleurs, l'émergence et la convergence des nouveaux mouvements sociaux a transformé les modes de mobilisation: les mouvements féministes, écologistes, antimilitaristes et LGBT ont formé le nouveau cycle de contestation caractérisé par un pacifisme résistant. Dès ma sortie de prison, j'ai été témoin de la révolution non-structurelle et de renforcement de la répression. Depuis 1992, environ 2000 intellectuel·les et militant·es ont été tué·es.

En profitant de la guerre contre les Kurdes, l'État profond s'est structuré de manière croissante. Le Conseil de sécurité nationale, formé par les militaires, imposait au gouvernement son propre ordre du jour. Pourtant la révolution par le bas a continué.

En 2002, le Parti pour la justice et le développement (AKP), néoconservateur et néolibéral, est monté sur scène, avec le soutien du capitalisme occidental. Sa promesse était de mettre en place un libéralisme économique et politique s'appuyant sur un conservatisme à la sauce musulmane.

En arrivant au pouvoir, il a attaqué le pouvoir du Conseil de sécurité nationale turc, il s'est rapproché de l'UE, en se montrant prêt au dialogue sur les questions arméniennes et kurdes. Même s'ils étaient mêlés aux projets néo-ottomans, ces changements de façade ont suscité, durant les premières années de quinquennat, l'espoir en Europe. Pourtant, sous la conjugaison de multiples effets liés aux alliances économiques-politiques transnationales, on a observé la faillite au Proche-Orient des politiques néo-ottomanes de l'AKP, qui s'est trouvé affaibli. Les petites ouvertures se sont refermées rapidement.

Le 19 janvier 2007, Hrant Dink, journaliste arménien qui réclamait la reconnaissance du génocide des Arméniens, était assassiné. En 2009, j'ai quitté la Turquie à la suite de la décision de la Cour de cassation qui demandait ma condamnation à la prison à vie. Mais la mobilisation sociale continuait sans faiblir. Les manifestations de Gezi en 2013, qualifiées de «*printemps turc*» par les médias internationaux, ont fait apparaître sur le devant de la scène la révolution par le bas qui était en cours. Mais jusque-là, l'État ne percevait pas ces dynamiques. Dès lors, l'État profond est revenu au galop. L'AKP a fini par s'en accommoder et s'est allié avec les *Loups Gris*. La Turquie est entrée ainsi dans une période très particulière de son histoire, marquée par la dérégulation économique, juridique et sociale.

Le mouvement démocratique kurde a reçu un coup brutal. Les député·es et les maires ont été emprisonné·es. Confiscation des mairies. Arrestations massives. Assassinats. Des procès sans fin, des emprisonnements sans chef d'accusation, des condamnations s'appuyant sur des témoins invisibles... Et les féministes kurdes ont été particulièrement visées. En janvier 2020, la Turquie comptait quelque 80.000 prisonnier·es politiques: militant·es, journalistes, artistes, avo-

cat·es, écrivain·es, universitaires, député·es et maires... Imaginez un pays qui enferme toutes ces personnes.

Par exemple, cette année-là, huit intellectuel·les, artistes, militant·es pacifistes ont été condamné·es soit à la prison à perpétuité, soit à 18 ans de prison, pour «*tentative de renversement du gouvernement*» pour l'organisation des manifestations de Gezi! Et quand Sebnem Korur Fincanci, présidente de l'Ordre national des Médecins, a attiré l'attention sur des vidéos de bombes chimiques utilisées par l'État turc contre les Kurdes, elle s'est retrouvée en prison. Une stratégie de chaos et de tension se déchaîne, accompagnée d'une fibre nationaliste exacerbée. Ce climat empêche une possible alliance électorale entre Kurdes et Kémalistes. Le gouvernement en difficulté sert de carburant à ce sombre répertoire politique.

L'attentat d'Istanbul du 13 novembre est annonciateur du pire. J'ai suivi cette horreur avec froid dans le dos. Après avoir immédiatement désigné les Kurdes comme coupables, les autorités turques ont lancé l'opération aérienne *Griffe-Epée* dans le nord de l'Irak et de la Syrie, en intensifiant l'usage des armes chimiques. Elles ont tué plusieurs dizaines de personnes. Celles-là mêmes qui avaient combattu Daesh.

En bénéficiant du feu vert de la Russie et du silence complice de la communauté européenne qui essaie de sauver ses intérêts économiques et financiers à court terme, le gouvernement turc multiplie les attaques, accompagnées d'assassinats des militant·es et intellectuel·les. L'assassinat de la journaliste féministe Nagihan Akarsel², il y a presque un mois, montre que les exilé·es ne sont pas à l'abri, tant les «services turcs» sont actifs en Europe.

L'année 2023 est prévisible. A l'occasion des échéances électorales, on verra de nouvelles explosions ou des attentats organisés par les «invisibles». Les enquêtes n'aboutiront jamais, comme le complot dont je suis victime.

On célébrera cette année le centenaire de la République de Turquie, en glorifiant le nationalisme kémaliste. Même si les mouvements sociaux dans ce pays sont des plantes qui poussent dans le béton, l'écart entre leurs ressources et celles du pouvoir est cruel.

Tant que les pays occidentaux ne prendront pas une position claire contre ces crimes, la Turquie ne sortira pas du tunnel d'horreur dans lequel elle est enfermée.

La France et l'Europe doivent briser le silence.

Pinar Selek

* Article paru le 12 décembre 2022 sur le blog de Pinar Selek <<https://blogs.mediapart.fr/pinar-selek>>.

1. La guerre gréco-turque désigne les conflits armés qui ont opposé le royaume de Grèce et la partie anatolienne de l'Empire ottoman, démantelé lors de la Première Guerre mondiale, entre 1919 et 1922. En Grèce, la défaite contre les Turcs a été perçue comme une «catastrophe d'Asie mineure», alors que du point de vue turc, le massacre est qualifié de victoire dans la guerre de libération turque.

2. Rédactrice d'un magazine kurde et militante influente du mouvement des femmes, elle a été abattue devant sa maison au Kurdistan irakien le 4 octobre 2022. En raison de son engagement dans le mouvement kurde, elle avait été emprisonnée pendant des années en Turquie et avait émigré en Irak. Les groupes féministes et ses collègues journalistes tiennent les services secrets turcs pour responsables de l'attentat.

Riace: nouvelles du procès

Le mois dernier¹, Domenico Lucano, ex-Maire de Riace, recevait à la mairie de Marseille la médaille d'honneur de la ville et, à cette occasion, nous faisait part de son étonnement et de son amertume: tandis qu'il est considéré comme une sorte de héros de ce côté des Alpes (et dans le reste du monde), dans son propre pays, il est traité comme un malfaiteur.

Il y a quelques jours, j'ai rencontré une observatrice du procès pour lui demander des nouvelles sur le déroulement des vicissitudes judiciaires qui concernent Riace et, pendant cet entretien², j'ai pu mieux cerner la portée de l'affirmation de Lucano.

Tout d'abord, pour rappel, le jugement rendu en première instance condamnait Domenico Lucano à 13 ans et deux mois de prison, soit quasiment le double de la peine requise par le procureur, qui était de 7 ans. Un fait vraiment hors du commun. Collectivement, les inculpés de Riace ont été condamnés à plus de 80 ans de prison et plus d'un million d'euros à rembourser, en plus de l'interdiction d'occuper des fonctions publiques pour les prochains 5 ans. Une peine totalement démesurée qui a suscité l'indignation de l'opinion publique, non seulement italienne, mais mondiale. Une opinion publique constituée entre autres de personnes très averties, telles que juristes, avocats et magistrats, qui ont signé un document au nom de plus de 150 professeurs de droit, exprimant leur stupéfaction

et leur désaccord face à ce jugement et au procès en général, défini même par certaines de «*procès insultant*».

Dans les 900 pages de motivations de la décision de justice, publiées 3 mois après la sentence, on découvre en effet un déploiement incroyable de jugements moraux, totalement infondés, sur la personne de Lucano, comme si on voulait l'identifier avec les faits dont il était accusé et surtout comme si les juges voyaient l'inculpé, non pas comme une personne, mais comme un ennemi. En gros, «*au lieu de juger les faits, on a jugé l'homme*», ce qui est un fait très grave dans une procédure judiciaire. Dans ces 900 pages, farcies de considérations insultantes, on va jusqu'à affirmer que Lucano faisait semblant d'être indigent pour être plus crédible, que ses idéaux étaient faux, que son seul but était de satisfaire son ambition politique démesurée et j'en passe. Tout cela sans mentionner le fait qu'aucun fond illicite, attestant d'un quelconque intérêt privé, n'a été découvert, et sans tenir compte du fait que, pendant le

procès, Domenico Lucano a refusé de se présenter aux élections européennes, alors qu'on le lui avait proposé, ce qui lui aurait apporté argent et immunité.

Domenico Lucano voulait rester dans sa ville de Riace et continuer à accueillir, à faire vivre son rêve, son utopie. Quel homme horrible...

Mais revenons à ces jours-ci. Le procès en appel avait débuté en mai dernier, avec une rapidité déroutante, peut-être même inquiétante, quand on connaît la lenteur habituelle de la justice italienne. Le 30 novembre s'est déroulée la quatrième session, mais c'est au cours de la séance du mois d'octobre que l'on avait pu assister au réquisitoire des procureurs qui, en ayant réexaminé les faits et les nouvelles preuves fournies par la défense, confirment encore une fois l'accusation «*d'association de malfaiteurs*», la plus grave de toutes. En effet, à leurs yeux, les délits commis à Riace nécessitaient une synergie qui n'aurait été possible que dans le cadre d'une organisation méthodique et très bien préparée en amont. Un concept qui, pour ceux et celles qui comme moi connaissent Riace et son joyeux chaos méditerranéen, fait vraiment sourire.

Lors du procès en appel, les peines prononcées lors du premier jugement ont été rognées par-ci, par-là. En ce qui concerne Lucano, sa peine est passée de 13 ans et deux mois à 10 ans et 5 mois ce qui, en gros, correspond à la moyenne entre ce qui était requis par le procureur (7 ans) et le jugement du tribunal. Comme si la justice était un boulier!

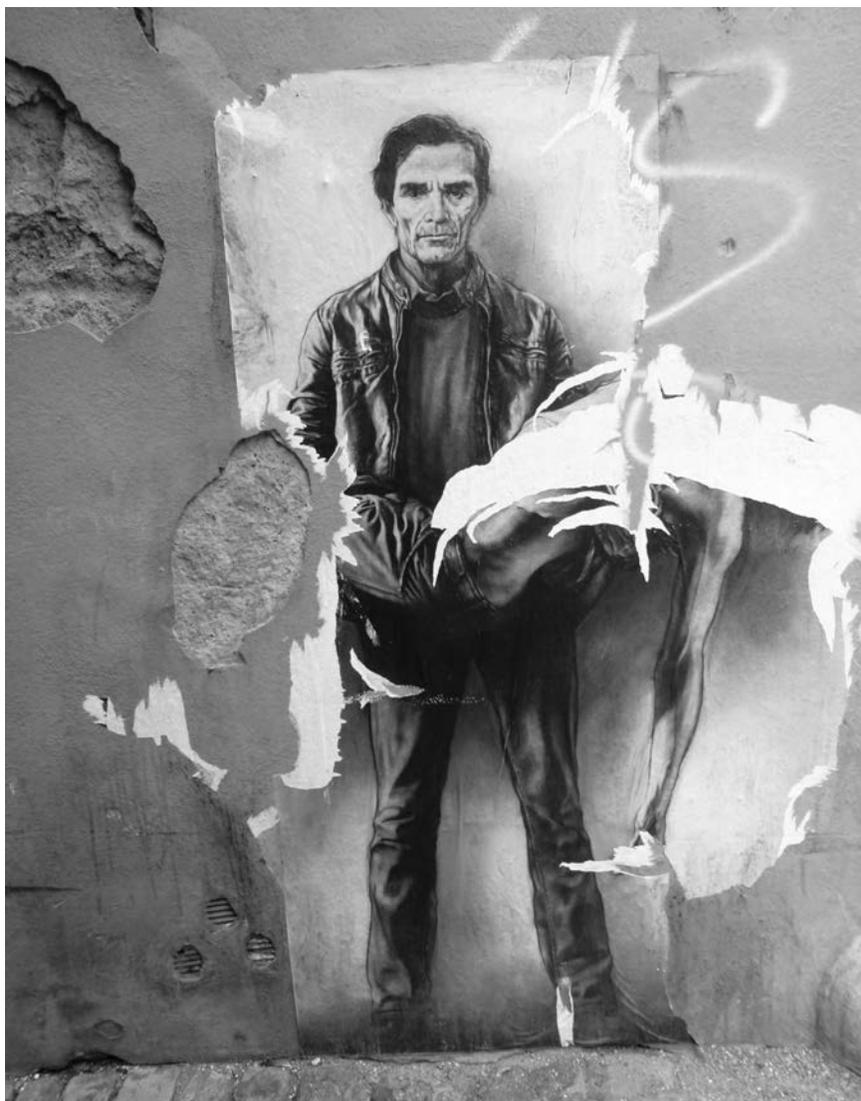
Le 30 novembre, les défenses ont commencé à plaider. D'abord pour les inculpés accusés de délits mineurs et puis, en dernier, lors des sessions à venir, ce sera la défense de Lucano qui prendra la parole. Le jugement en appel est prévu pour février/mars 2023.

Évidemment, il est très difficile de rester optimiste sur l'issue du procès, compte-tenu du contexte politique italien, avec son nouveau gouvernement d'extrême droite. La criminalisation et la fermeture sont tristement à l'ordre du jour, avec des effets qui dépassent le cadre italien et qui sont connus de la presse internationale. La politique italienne d'aujourd'hui, impuissante sur tous les fronts de la crise, économique, énergétique, sanitaire etc... vise plus que jamais à faire de la migration le bouc émissaire de tous les maux qui affligent le pays et de la lutte contre «*cette plaie*» leur cheval de bataille. Matteo Salvini a été nommé ministre des Infrastructures (et donc des ports), et de ce poste, il vomit ses propos racistes en jouant, sur le dos des désespérés, au capitaine de toutes les mers.

Domenico Lucano était son ennemi juré, on le sait. Au lieu de la haine et des barrières, il avait su imaginer et construire dans son village un accueil simple et socialement intéressant, basé sur la solidarité. L'idée criminelle d'un bandit qu'il faut emprisonner, non sans avoir au préalable détruit son image aux yeux du monde.

Faudra-t-il attendre la Cour Suprême, lors de la Cassation, pour espérer entendre parler de justice?

Barbara Vecchio
FCE - France



Pier Paolo P., fresque murale

1. Voir *Archipel* N°320, décembre 2022, «*Et Riace?*».
2. À écouter sur Radio Zinzine: <http://www.zinzine.domaainepublic.net/?ref=7696>

Victoire du SAT

Le 28 octobre dernier, le SAT remportait le vote des employé·es travaillant au sein d'une filiale du géant bio, Biosabor. Loin d'être un fait anodin, il s'agit d'une belle victoire pour un syndicat qui tente au quotidien de faire respecter les droits des travailleur·euses dans les productions bio de la région, tout en s'attachant à bousculer l'inertie des autres syndicats majoritaires et leur fâcheuse tendance à s'aligner sur les intérêts des patron·nes, ne faisant que revoir à la baisse l'évolution les droits des travailleur·euses.

Relater la lutte des affilié·es du petit syndicat SAT face au titan Biosabor, c'est raconter le combat de David contre Goliath, le producteur de tomates étant loin d'être un novice dans le secteur: avec plus de 500 employé·es à son actif, les hectares et les hectares de cultures sous serres en plastique de Biosabor s'imposent dans le paysage des provinces d'Almeria, de Grenade et de Murcia pour s'étendre jusqu'aux terres du Sénégal et de la République dominicaine.

La marque de ce producteur s'exporte aux quatre coins de l'Europe pour venir fournir les étalages des enseignes Carrefour, Lidl, Aldi... Chiffre d'affaires en 2021: 63.787.000€.

Les débuts de l'épopée remontent à 2017. À l'époque, une quarantaine de travailleur·euses originaires du Maroc et de l'Afrique subsaharienne en colère frappent aux portes du syndicat SAT pour dénoncer des violations constantes de la législation relative aux droits des travailleur·euses ainsi que des conditions de travail laissant à désirer... Salaires en dessous du SMIC, des heures supplémentaires non rémunérées, des temps de pause inexistant, l'ancienneté qui n'est jamais reconnue par un abus systématique de l'usage de contrats temporaires, les dimanches et jours fériés, où les employé·es appelé·es à travailler ne sont pas rémunéré·es en conséquence, sans compter les jours travaillés qui n'apparaissent pas dans leur intégralité sur les bulletins de paie, en d'autres termes non déclarés à la sécurité sociale.

Au total, ce sont plus de 40 dénonciations impliquant des infractions relatives à la législation du travail qui auront été portées par le syndicat devant l'Inspection du travail.

Pendant ce temps-là, Biosabor se targue devant la presse locale de produire sous les

plus prestigieux labels, AB (Agriculture Biologique), BioSuisse, Bio-Siegel, EuroFeuille, Global Grasp, tandis que son principal dirigeant, Francisco Belmonte, se voit couronné de multiples distinctions, telles la Médaille d'or d'Andalousie 2019, pour les valeurs défendues par l'entreprise ou encore le prix *Empresas con valores* en 2017 (une distinction qui reconnaît les entreprises engagées «sociétalement»), attribuée par la banque étique *Tríodos Bank*.

L'exemple des employé·es de Biosabor n'est pas un cas isolé, le travail du syndicat SAT Almeria aura permis de dévoiler au grand jour que produire «bio» n'y signifie pas nécessairement de respecter les droits ou la santé des travailleur·euses, un phénomène qui implique d'autres «mastodontes» du bio figurant en haut du *ranking* en termes de chiffres d'affaire.

Alors, lorsque le 28 octobre dernier, le dépouillement des bulletins de vote annonce la victoire pour les représentant·es du SAT (face à ceux de l'UGT, Union générale des travailleur·euses, syndicat majoritaire), il s'agit pour le syndicat et ses affilié·es d'une reconnaissance officielle de leur lutte quotidienne et sans relâche pour la défense de leurs droits.

Interrogé, Serrigné*, l'un des délégués élus par les travailleur·euses, témoigne «*Lorsque je suis entré dans le groupe en 2015, j'étais payé 4,50 € de l'heure, maintenant je suis à 6,80 de l'heure, les choses vont un peu mieux, mais il reste encore des améliorations à faire*». Il a obtenu son contrat à durée indéterminée en 2020, après une longue lutte, il poursuit «*Nous n'avons toujours pas droit aux congés payés, ni à l'indemnité de transport, les jours fériés où l'on nous demande de travailler sont payés au même taux que les jours de la semaine. Et puis d'accord, on a vu notre taux horaire augmenter, même s'il reste en dessous du SMIC,*

mais en contrepartie, les managers mettent plus de pression au travail. Je les entends dire aux employé·es d'augmenter la cadence». Serrigné espère, avec l'appui de ses collègues, faire changer la donne, il continue «*Nous sommes tou·tes uni·es, c'est notre force!*»

La planète «Bio» dans le secteur «intensif» est loin d'être une planète où il fait bon vivre...

Johanna Moreno
SOC/SAT Almeria

* Nous avons changé le prénom du travailleur.

Des saisonnier·es expulsés de leur bidonville

Le 25 novembre dernier, environ 300 personnes, soit la majorité des résident·es d'un des bidonvilles de la zone de Nijar (Almeria), manifestaient au cours d'une marche de 17km pour dénoncer leur inquiétude face à l'abandon et au laxisme des pouvoirs publics quant à leur sort. La mobilisation, organisée par le syndicat SAT Almeria, s'est décidée suite à l'annonce de la mairie de la destruction d'un des plus importants bidonvilles de la localité, Walili, sans offre concrète de relogement, un ordre de quitter les lieux ayant notamment été remis aux habitant·es.

Rythmée par les slogans: «*Pas d'expulsion sans alternative!*», «*Madame la Maire donnez-nous une solution!*», «*Pour des logements dignes à des prix accessibles!*», «*Patrons, nous voulons des solutions!*», le cortège qui s'est rassemblé devant la mairie de Nijar, gouvernée par la socialiste Esperanza Pérez Felices, n'a pas été reçu par l'édile. La localité de Nijar, centre névralgique de la production bio à Almeria, concentre à elle seule environ 82 bidonvilles, la plupart situés à proximité des exploitations agricoles, ces dernières étant constamment à la recherche de main-d'oeuvre bon marché pour récolter tomates, poivrons et aubergines poussant sous serre. Parmi les résident·es, des hommes d'origines marocaines et d'Afrique subsaharienne, mais aussi quelques femmes, tou·tes à la recherche de travail ou/et en attente de régulariser leur situation.

Quelques jours plus tard et à la demande expresse du syndicat, l'édile recevait, dans un pavillon municipal, José Garcia Cuevas, le porte-parole du SAT Almeria, accompagné d'une dizaine d'occupant·es. Face à leur préoccupation, Esperanza Pérez Felices a déclaré «*qu'une solution d'hébergement allait être prochainement communiquée aux résident·es*». Selon le syndicat, il s'agirait de deux hangars, d'une capacité totale de 60 habitations, chaque habitation de 30 m², serait en mesure d'accueillir deux personnes. L'édile a notamment ajouté «*les futurs résident·es seront tenu·es de prouver qu'ils travaillent et de nous communiquer le nom de leur employeur*» et de souligner que «*ces hangars n'accepteront pas des personnes en situation irrégulière*».

«*Une solution de relogement ubuesque!*» a déclaré le porte-parole du syndicat, en effet «*la majorité des personnes qui vivent dans ces endroits sont des sans-papiers*». Par ailleurs et toujours selon le porte-parole, «*la solution d'hébergement n'est valable que pour 120 personnes au total, le bidonville de Walili en compte environ 500!*».

Face à une solution en demi-mesure, José Garcia a proposé aux résident·es d'organiser rapidement une journée destinée à remplir les formulaires de demande de place d'hébergement. Une prochaine mobilisation destinée à réclamer «*une solution réelle et viable pour les habitant·es des bidonvilles de toute la localité de Nijar*» est en pourparlers.

L'ordre d'expulsion n'est pas le seul fléau auquel sont confronté·es les habitant·es de Walili, ce dernier fait en effet partie des bidonvilles qui auront le plus souffert d'incendies au cours des années 2020 et 2021, tout comme le bidonville Paula ou encore Atochares, situés dans la même localité.

Affaire à suivre.

Joanna Moreno
SOC/SAT Almeria
Décembre 2022



Lawrence Bechtel, David contre Goliath